

OUVRIER.E PROFESSIONNEL.LE EN ÉCOCONSTRUCTION (OPEC)

PARTENARIAT FÉDÉRATION ÉCOCONSTRUIRE



DÉROULÉ

Durée : environ 1 an.

En alternance par périodes de (+/-) 15 jours en centre et en entreprise

Lieux de la formation :

- **ASDER**, Maison des Énergies à Chambéry
- **Plateau technique** de l'ASDER à l'AFPA à Chambéry
- **Chantier pédagogique** sur site



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Acquérir les connaissances et les compétences techniques** pour exécuter des travaux neufs et de réhabilitation en construction écologique
- **Construire une ossature bois et une charpente** afin d'accueillir un remplissage en matériaux bio et géosourcés
- **Maçonner** en matériaux bio et géosourcés
- **Isoler avec des matériaux bio et géosourcés** afin d'assurer une performance énergétique et environnementale du bâtiment

PUBLIC ET NIVEAU REQUIS

Salarié.es, demandeurs d'emploi, artisans, professionnels du bâtiment, personnes en reconversion professionnelle

Pré-requis : aptitudes pour la pratique professionnelle des métiers du bâtiment, expérience du chantier souhaitée, projet professionnel validé

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES & VALIDATION

Apports théoriques en salle

Travaux pratiques sur plateau technique et sur chantier pédagogique

Etude de cas concrets

Visites de chantiers

Certification d'Ouvrier.re en Écoconstruction, de niveau 3 (niveau CAP) Inscrite au RNCP (fiche 34799)

Titre porté par la Fédération Écoconstruire, la fédération nationale des organismes de formation professionnelle à l'écoconstruction

EMPLOIS À L'ISSUE DE LA FORMATION

Ouvrier.e en Écoconstruction polyvalent.e, aide maçon en écoconstruction, aide charpentier, aide isolateur

PRISE EN CHARGE DE LA FORMATION

Formation éligible CPF

- Pour les salariés, dans le cadre du plan de développement des compétences : le coût de la formation peut être pris en charge par le CPF de transition professionnelle
- Pour les demandeurs d'emploi : se rapprocher de l'ASDER pour connaître les possibilités de financement de la formation [contrat d'apprentissage...]

CONTENU

Modules	Contenu
Construction d'une charpente / ossature bois s'inscrivant dans une démarche de construction durable	Fabrication des éléments en ossature bois (ossature-plateforme et ossature pour béton allégé : terre-paille ou chaux-chanvre). Implantation d'un bâtiment à ossature bois afin de répondre aux exigences bioclimatiques et du DTU 31-2. Réalisation du plancher bois d'un bâtiment. Réalisation d'une charpente simple en bois (pannes sur mur pignon et chevrons afin d'accueillir des matériaux bio ou géosourcés et la couverture.
Maçonner en matériaux bio ou géosourcés et/ou non industrialisés afin de bâtir un mur ou une cloison à faible impact environnemental	Identification des conditions préalables et les étapes de réalisation des différentes fondations et drains périphériques pour assurer la qualité et la pérennité de l'ouvrage bioclimatique. Réalisation, reprise d'un hérisson, une dalle isolante, une chape en traitant les ponts thermiques. Identification des matériaux et réalisation des dosages pour maçonner en terre crue et bâtir un mur ou une cloison à faible impact environnemental. Réalisation d'une maçonnerie en terre crue afin de bâtir un mur ou une cloison à faible impact environnemental. Mise en oeuvre d'une maçonnerie en petits éléments hors pierre pour bâtir un mur ou une cloison à faible impact environnemental.
Réalisation ou reprise d'une isolation étanche à l'air et à l'eau avec des matériaux bio ou géosourcés	Réalisation de l'isolation thermique et acoustique et de l'étanchéité de l'enveloppe en utilisant des matériaux respectueux de l'environnement. Remplissage d'une ossature bois avec des bottes de paille et mise en oeuvre des parements en intégrant les équipements techniques. Pose de l'enduit à base de matériaux bio et géosourcés pour assurer la qualité et la pérennité de l'ouvrage bioclimatique. Préparation des surfaces pour les opérations de parement et pose des parements et bardages.

6 HABILITATIONS & CERTIFICATIONS EN PLUS D'OPEC



En plus de l'obtention de la certification finale, les stagiaires suivant la formation OPEC accéderont à :

- Certification en construction Durable
- Pro-Paille
- Pro-Chanvre
- Habilitation Montage / démontage échafaudage
- Habilitation au travail en hauteur
- Sauveteur secouriste au travail

AVEC LE SOUTIEN DE



ENGAGEMENTS

